LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°5 JUIN 2015

p.17

LES ESSARTS-LE-ROI UN CADRE DE VIE IDÉAL POUR VOUS BALADER CET ÉTÉ !

P.6 Actualité
Les journées du handicap

P.23 Jeunesse
Pour la rentrée, ce qui change

P.26 Culture
Un week-end festif !

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 30. Jeudi : 8 h 30 à 11 h 45. Samedi : 9 h à 12 h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** 01 30 46 48 91 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89
  N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE **:** 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

POLICE : Gendarmerie 17
URGENCES (avec portable) **:** 112
PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org
ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes la Jolie Cedex
CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09
SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle infantile :** mardi matin - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Roblin et Pierre (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Zoom sur le permis de construire
> Des rénovations et embellissements
> Sécurité des biens et des personnes
> Sécurité des enfants aux abords des écoles Pré-Gallot et Colart
> Sécurité sur nos routes
> Travaux de réfection du mur de l'Ancienne Mairie
> Recrutement d'un emploi civique
> Journées du handicap
> Plan canicule

VIE ÉCONOMIQUE P.8

> Le kebab : le sandwich à la mode !
> Écrivain public, c'est un métier qui existe encore ?

RETOUR EN IMAGES P.9

UN CADRE DE VIE IDÉAL POUR VOUS BALADER CET ÉTÉ !

P.17

> Découvrez des trésors cachés.

À pied, à vélo…, vous aurez tout le loisir de découvrir notre magnifique commune et ses alentours.
Nous vous proposons plusieurs balades accessibles pour tous en partant du centre-ville des Essarts-le-Roi.

UNE JOURNÉE CHEZ P.21

> Dany, une aide-ménagère souriante.

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE P.22

> Conseils de jardinage pour juin/juillet/août

JEUNESSE P.23

> Pour la rentrée, ce qui change
> Le règlement des factures
> Informations

SPORT P.24

> Forum des Associations
> 2ème édition du vide-sports
> La Coupe du Monde de Rugby 2015

CULTURE P.26

> 20 et 21 juin 2015 un week-end festif !

> Coups de cœur de lecture pour l'été !
> Horaires d'été de la bibliothèque
> Durée de prêt pendant les vacances d'été

HISTOIRE LOCALE P.28

> Église Saint-Corneille et Saint-Cyprien (suite)

INFORMATIONS UTILES P.29

> La Caf vous informe
> Envoi de la feuille de soins
> Les associations vous informent Accueil Irak et G2PI
> Salon de la polyarthrite
> Tickets piscine
> Soyez vigilants avec les chenilles processionnaires
> Aimer son chien et aimer sa rue
> La nature
> Éco-citoyenneté : Ayez les bons gestes !

AGENDA / ÉVÈNEMENTS P.32

Nota bene : le prochain magazine paraîtra début octobre. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 7 septembre 2015**, par mail **communication@essarts-le-roi.org**

© Manon Benedine

L'éditorial **du Maire**

Madame, Monsieur,

Les premières semaines du mois de mai ont été cette année particulièrement chargées et nous ont tous mobilisés avec le projet de **l'aire de grand passage** des gens du voyage.

Notre ville des Essarts-le-Roi avait déjà été évoquée à plusieurs reprises pour la recherche d'un site permettant l'installation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage. Mais c'est bien au printemps de cette année 2015 que les services de la Préfecture des Yvelines ont « découvert » que l'État était le propriétaire d'un terrain sur notre commune dont la gestion avait historiquement été confiée au SMAGER, le syndicat chargé d'entretenir et de conserver la fonctionnalité hydraulique d'un riche patrimoine historique d'étangs et de rigoles datant du XVIIème siècle. L'État étant incapable depuis des années de se mettre en conformité avec la Loi du 5 juillet 2000 et le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage qui en découle, et qui impose la création de deux aires de grand passage sur le territoire des Yvelines (une au Nord, une au Sud du département), l'occasion était trop belle pour « bâcler » définitivement ce dossier.

Devant cette prise en otage de la commune, sans aucune concertation préalable avec ses élus, vous vous êtes mobilisés massivement, tant par votre présence à la réunion publique du 6 mai (près de 700 participants) que par votre participation au référendum local que nous avons organisé du 18 au 22 mai (plus de 2 200 votants). Vous avez donné l'exemple d'une ville solidaire, sitôt que les grands équilibres de celle-ci sont menacés.
Je veux rappeler ici que ce terrain cultivé n'est pas adapté à une aire de grand passage. Il présente de multiples risques, aux plans de l'environnement, de la sécurité des personnes, de la salubrité. Il est par ailleurs trop proche d'un quartier d'habitation, ce qui s'avère contraire à toutes les expériences réussies d'installation d'aires de grand passage en France, qui démontrent qu'une cohabitation pacifique nécessite impérativement de la distance tant les modes de vie sont différents entre voyageurs et sédentaires. À votre mobilisation personnelle s'est ajoutée celle de tous les élus, les Maires des communes voisines, qui ont tous relayé notre Motion votée le 6 mai, et nos grands élus, sénateur, député, conseillers départementaux, qui ont appuyé sans ambiguïté nos démarches auprès du Préfet.
Ce projet est donc pour le moment suspendu, mais la page ne sera définitivement tournée que lorsque nous aurons identifié, au sein du territoire Sud-Yvelines, un site acceptable pour remplir l'obligation légale. C'est la raison pour laquelle, avec mes collègues Maires, et avec nos grands élus, nous continuons de travailler avec les services de la Préfecture, afin de trouver une solution pérenne, satisfaisant toutes les parties.

Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir une sélection de **balades à pied ou en vélo** autour de notre belle commune pour profitez des beaux jours de l'été et vous ressourcer au contact de la nature.

Le mois de juin est aussi celui du **fleurissement**. Notre ville se pare de ses plus beaux habits afin d'offrir à tous un paysage urbain accueillant. Pour les plus jeunes, c'est l'heure des examens scolaires et universitaires. Je leur souhaite donc bonne chance et réussite. Ce sera aussi dans quelques semaines le moment tant attendu pour beaucoup d'entre vous de partir se reposer ou découvrir de nouveaux horizons en dehors de notre commune. D'autres resteront aux Essarts-le-Roi, pour travailler ou profiter de moments agréables. Certains hélas seront seuls, espérons qu'ils trouveront autour d'eux un peu de chaleur humaine pour rompre leur solitude. Nos services resteront mobilisés tout l'été pour être à leurs côtés.

Je souhaite à toutes et tous un agréable été et je vous donne rendez-vous pour une rentrée riche et animée qui prendra son envol avec notre traditionnel forum des associations.

Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°5 - Juin 2015

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, service communication, associations, écoles
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Date du prochain conseil municipal :

- Jeudi 25 juin, en salle des Mariages

Urbanisme

Zoom sur le permis de construire

Le permis de construire et la déclaration préalable sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Le permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance et la déclaration préalable pour la réalisation d'aménagements de faible importance.

TRAVAUX CONCERNÉS PAR LE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Travaux créant une nouvelle construction :

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, **à l'exception** :

- Des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m².
- Et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Travaux sur une construction existante :

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par le PLU, un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m².
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- Ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).
- Ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Autres formalités

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

DES RÉNOVATIONS & EMBELLISSEMENTS

Une requalification réussie à l'angle de la rue de l'Artoire et de la rue du Moulin (isolation, ravalement).

Un peu de gaieté Place de l'Ancienne Mairie.

Constitution du dossier

Votre demande de permis de construire doit être effectuée au moyen de l'un des formulaires suivants :
- **Cerfa n° 13406 *03 pour une maison individuelle et ses annexes**
- **Cerfa n° 13409 *03 pour les autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, établissement recevant du public…)**

En cas de construction nouvelle une attestation doit en plus être jointe indiquant que la construction respecte bien la règlementation thermique 2012.

Pour plus d'informations : http://vos droits.service-publics.fr/particuliers/F1986.xhtml, F17578

Stationnement et sécurité

Sécurité des biens

Quelles que soient vos dates de départ, pensez à signaler vos absences.
Des rondes de surveillance seront effectuées **(service gratuit).**

- En appelant le commissariat de police de Rambouillet : **01 30 46 27 54**
- ou en remplissant et en envoyant la **fiche d'inscription sur le site de la ville (Accueil > Cadre de vie > Règlementations)** par email à **Reglementation-securite@essarts-le-roi.org**

Sécurité sur nos routes

À la demande de la commune, un radar pédagogique a été installé par le Conseil Général des Yvelines sur la Route Départementale 191, à hauteur du hameau de Saint-Hubert du 9 au 20 mars 2015.

Les relevés de mesures ont indiqué que la majorité des conducteurs (85 % des usagers) roulaient à une vitesse inférieure ou égale à 92 km/h à l'approche du cinémomètre, la vitesse moyenne enregistrée était de 78 km/h.

Merci de respecter les limitations de vitesse.

Sécurité des enfants aux abords des écoles Pré-Gallot et Colart

Dans le cadre du renforcement de la sécurité aux abords des écoles, une phase d'expérimentation est mise en place du 26 mai au 3 juillet inclus. De 8 h 30 à 9 h 15, de 11 h 30 à 13 h 45 et de 16 h à 16 h 45 (sauf le mercredi)

- Fermeture de la rue de l'Île-de-France à hauteur de l'entrée du parking face à l'école élémentaire
- Fermeture de cette même rue à hauteur du stade Gallot (1/2 lune)
- Voie réservée aux bus maintenue le long de la rue de l'Île-de-France.
- Le dépose minute sera enlevé.

Travaux de réfection du mur de l'**Ancienne Mairie**

Lors de cette intervention et pour des raisons de sécurité : la rue de la Bourbonnerie a été mise en sens unique (rue d'Auffargis vers la rue du 11 novembre 1918) avec la condamnation de la voie descendante, dans la portion avenue Charles de Gaulle (CD 202) vers la rue d'Auffargis.

Pour rappel : le non-respect du sens interdit n'est pas anodin !

L'interdiction de rouler en sens interdit est définie par l'article R412-28 du Code de la Route. Un conducteur ou un cycliste s'engageant dans une voie en sens interdit commet une infraction et est passible :

- **d'une amende forfaitaire de 135 €**, pouvant être minorée à 90 € et majorée à 375 €
- **d'un retrait de 4 points** sur le permis de conduire
- **d'une suspension du permis de conduire** pour une durée maximale de 3 ans, avec une possibilité de suspension illimitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle

Les conducteurs peuvent accéder gratuitement à leur solde de points via le site sécurisé www.telepoints.info.

LA MAIRIE RECRUTE
pour la rentrée de septembre

un emploi civique

Ses missions

Aider à l'encadrement et à l'animation d'un Conseil Municipal d'Enfants de CM1 ainsi que des temps d'activités périscolaires auprès d'enfants de 6 à 11 ans, sous la responsabilité d'un référent désigné au sein du Conseil Municipal.

Faire émerger des actions à mener avec les élus du Conseil Municipal des Enfants et les mettre en œuvre.

Aider dans la mise en place et l'animation de 2 ateliers par semaine, de 1h15 chacun, autour de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté.

Le volontaire sera accompagné dans l'étape de la réflexion du projet et dans l'accomplissement de sa mission. Il pourra faire évoluer ses missions en fonction de ses compétences spécifiques, de sa motivation et de ses envies. Il sera force de proposition dans une relation de collaboration.

À partir du 1er septembre 2015 (8 mois, 25 h/semaine)

Contact :
Pascale Lamboley
Directrice des Ressources Humaines
de la Mairie des Essarts-le-Roi

Tél : 01 30 46 48 98

Candidatures spontanées
Les candidatures spontanées sont à adresser par courrier à :

Monsieur le Maire

MAIRIE
18 rue du 11 novembre 1918
CS60700
78612 CEDEX LES ESSARTS-LE-ROI

JOURNÉES DU HANDICAP

25/26 septembre 2015

Ces journées ont pour objectif de sensibiliser les scolaires et les adultes aux difficultés que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie au quotidien.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
Ce programme peut-être modifié.

Biathlon avec les CM2

- ***l'école Colart de 9 h 30 à 11 h 30***
- ***l'école Coudoint de 14 h à 16 h.***

Qu'est-ce que le biathlon : une course en fauteuil associée à un tir à la carabine laser.

Cette activité (en partenariat avec l' Ufolep) aura lieu dans la rue du 11 novembre fermée pour l'occasion. Cette pratique permettra à nos enfants de **porter un regard neuf sur les jeux paralympiques** par exemple. Il leur sera également proposé un parcours à l'aveugle avec guidage vocal de la part de leurs camarades.

Contes en langage des signes pour les grandes et moyennes sections des deux écoles maternelles

- ***Salle polyvalente de 14 h à 15 h 30***

Le théâtre IVT (International Visual Theater présidé par Emmanuelle LABORIT) présentera deux contes : **les trois petits cochons**, bien connu de notre jeune public, pour favoriser les échanges avec les enfants et la conteuse, suivi de **Hansel et Gretel**, une autre histoire de petite maison !

Ateliers « jeux de signes »

• Salle polyvalente de 18 h à 19 h 30

Les Essartois, quel que soit leur âge, pourront se sensibiliser de manière ludique et sans parole à la **culture des malentendants.** Utilisant le mime, l'expression corporelle, l'expression du visage et la langue des signes, le comédien sollicite les participants à exprimer les objets, des sentiments, voire des animaux pour les amener à connaître le signe correspondant.

Conférence « signée » et scénettes interactives avec le public

• Salle polyvalente à partir de 20 h 30

Lors de cette soirée, IVT proposera une conférence théâtrale jouée par le comédien sourd **Simon Attia**. Il racontera la création d'IVT au château de Vincennes et le Fameux « Réveil sourd » de l'époque et nous fera profiter de quelques images d'archives.

Cette soirée révélera la langue des signes sur scène et ses différents registres par le biais d'extraits de poésie, de VV (Visual Virtual) - technique spécifique de la langue des signes. Quelques personnes du public seront invitées à s'exprimer en langage non verbal sur scène (c'est-à-dire à exprimer des émotions par des expressions du visage, des situations par l'utilisation de son corps...).

Ainsi, les spectateurs seront sensibilisés aux capacités de tous à pouvoir s'exprimer ensemble sans avoir recours à la voix.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

École des chiens d'aveugle

• Salle polyvalente de 14 h à 16 h

Une famille d'accueil de futurs chiens d'aveugle et une personne déficiente visuelle nous feront une démonstration avec leurs chiens.

Atelier « senteurs et toucher »

• Salle polyvalente de 10 h 30 à 12 h 30

Un atelier qui permettra aux visiteurs de découvrir que l'odorat et le toucher sont très associés à la vue en temps ordinaire, mais reconnaître des odeurs familières « à l'aveugle » et des textures familières au simple toucher c'est le moyen de découvrir ses propres possibilités et limites pour une meilleure compréhension du handicap visuel.

Projection du Film « Marie Heurtin »

• Salle polyvalente à 20 h 30

Nous vous proposons de découvrir ou de redécouvrir ce magnifique film du réalisateur français Jean-Pierre Améris sorti en salle en novembre 2014. Il retrace l'histoire de Marie Heurtin, jeune fille sourde et non-voyante de la fin du XIXe siècle, qui va s'ouvrir au monde grâce à la pugnacité d'une religieuse. L'une et l'autre apprendront à communiquer en s'inventant « un langage ».

Plan **canicule**

Dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels, un dispositif d'alerte et de veille est mis en place en cas de chaleur extrême, de manière à permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes isolées.

L'inscription est facultative.

Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voisin).

Elle s'effectue auprès du CCAS au 01 30 46 49 50.

› Pour plus d'informations : **www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes**

Le kebab : le sandwich à la mode !

Poussez la porte du Posof situé en centre-ville, une délicieuse odeur d'épices vous dépayse tout autant que l'accent turc de Bilal, le propriétaire des lieux.

À l'heure de pointe, des adolescents s'y précipitent pour déguster (voire dévorer) le sandwich qui détrône le célèbre hamburger américain ou le traditionnel jambon-beurre : le Kebab.

Le kebab : quèsaco ?

De fines lamelles d'agneau grillé à la broche sont insérées dans un pain turc ou une pita (le pain rond traditionnel de Méditerranée orientale) accompagnées d'assortiments de crudités en sauce. Il est généralement servi avec une généreuse portion de frites.

À un prix abordable, le kebab peut être dégusté à l'intérieur ou en terrasse lorsque le temps le permet.

LA PROMESSE DE BILAL :
Prochainement, les gourmands pourront déguster **des pâtisseries turques.**

RESTAURANT LE POSOF
12 Avenue de la Gare
78 690 LES ESSARTS-LE-ROI
Tél. : **01 30 46 41 81**

Écrivain public*, c'est un métier qui existe encore ?

Oui et Isabelle Peltier nous précise que son métier est vieux comme le monde, puisqu'il remonte au temps des scribes.

À cette évocation, d'emblée nous imaginons un vieux personnage accroupi rédigeant des manuscrits. Un métier que l'on pensait disparu avec le recul de l'illettrisme et pourtant, il suffit de consulter le web pour constater que la fonction d'écrivain public est toujours d'actualité !

Isabelle, comment devient-on écrivain public ?

Des études de lettres interrompues pour accueillir une grande famille, n'ont pas eu raison de ma passion des belles lettres.
Un séjour à l'étranger me donne des « ailes » pour décrire les aventures de ma famille via un blog qui rencontre un vif succès.
Des entreprises m'approchent et sollicitent mes talents. Je les éconduis car je veux écrire… pour le plaisir.
De retour en France, je désire mettre ma plume au service des autres. Le métier d'écrivain public et de conseil en écriture s'impose tout naturellement. Je reprends des études et obtiens brillamment le certificat Voltaire en orthographe (niveau excellence).

Quelles aides pouvez-vous apporter ?

1. Services aux particuliers

- courrier professionnel (lettres de motivation, démission, etc.), CV
- courrier personnel (lettre à un proche, à une célébrité, au Président de la République, etc.)
- discours en tous genres (mariage, éloge funèbre, départ en retraite, inauguration, etc.)
- chanson festive et personnalisée (vous choisissez un air connu et elle modifie les paroles en fonction de la personne à qui elle s'adresse)
- poème pour illustrer un faire part ou accompagner une demande en mariage.
- montage vidéo et photo pour retracer votre vie (pour un mariage, un départ en retraite,etc.)
- correction orthographique et/ou style et/ou syntaxe de tous types de travaux (mémoire, thèse, rapport de stage, etc.)
- Animation d'ateliers d'écriture pour développer la confiance en soi par le plaisir d'écrire (pour tous les âges à partir de 8 ans)

- révision et correction de manuscrit pour un roman et accompagnement à l'édition
- rédaction de votre biographie ou récit de vie (impression et reliure professionnelle incluses)
- confection, impression et reliure de tout livret cultuel (baptêmes, mariage, décès).

2. Services aux professionnels

- rédaction de dossiers de presse
- secrétariat
- comptes rendus de réunions

Isabelle a encore de beaux projets en perspective : des ateliers d'écriture pour les élèves des Essarts-le-Roi dans le cadre des TAP. Elle intervient également chaque semaine pour de l'aide rédactionnelle auprès des détenus des prisons de Versailles et de Bois d'Arcy.

** : De tout temps, l'objet du métier d'écrivain public a été de se placer comme le trait d'union entre les individus et les nécessités administratives ou sociales. Wikipédia*

Isabelle Peltier
Tél. : **06 10 23 70 50**
preteluitaplume@gmail.com

Bouge ta Planète

L**a Birmanie** était le thème de l'année.

Le matin, les jeunes ont réalisé un lavage de voitures. Par chance, le temps était assez clément.
L'après-midi, notre bénévole Maryline avait invité sœur Lucia, une birmane qui réside actuellement dans sa congrégation à Vanves. Par son témoignage, l'assistance a pu constater que la vie menée dans ce pays est totalement différente de la leur. Un quiz très divertissant a permis de découvrir les curiosités de ce pays.

Puis ce fut la fête : les jeux, le groupe « Les Polyphonies de la Terre » et leur chants « a capella » nous ont fait voyager autour du monde. Les enfants ont fabriqué des éventails de style birman et nous avons terminé avec le traditionnel loto.

21 MARS 2015

Nettoyage de printemps

22 MARS 2015

Le rassemblement pour le nettoyage de Printemps avait lieu à la mairie.

Après un café bien chaud, les participants se sont dispersés dans le centre-ville et les écarts.

Grand fut leur étonnement sur le manque de civisme de nos concitoyens : canettes, bouteilles, déjections canines et déchets en tout genre... la liste est longue !

Les enfants, bravant le froid qui s'était abattu au fur et à mesure de la matinée, ont massivement participé à cet événement.

Merci à tous pour votre participation !

Animation Fit Ping-pong et danse Afro Jazz Zumba

Le dimanche 22 mars au Complexe Culturel et Sportif, AGSE Tennis de Table a souhaité innover en alliant les activités tennistiques à la danse Afro-Jazz-Zumba.

Après un échauffement dirigé de type Fit Ping-pong à base d'exercices cardiaux tonifiants, Charlyse professeur de danse a fait évoluer les participants sur différents thèmes (zumba-latino- african-funk). Tharindu l'entraineur du club a ensuite proposé différents exercices de Tennis de Table en fonction du niveau de chacun. Une quinzaine de personnes, filles et garçons jeunes et moins jeunes ont pu se mesurer au robot relanceur de balles et s'affronter au cours de mini-matchs.

Journée appréciée par tous à renouveler !

22 MARS 2015

Exposition de l'atelier photo des Étangs

Traditionnellement l'Atelier Photo des Étangs présente une exposition aux Essarts-le-Roi.

Cette année le thème retenu était « Scènes de vie », sujet suffisamment vaste pour être subdivisé en catégories (rue, vitrines, travail, divertissement, spiritualité, ...) qui ont inspiré l'accrochage.
La plupart des membres du club ont présenté des travaux.

Cette manifestation en Mairie sur une durée de trois jours a reçu la visite d'environ 180 personnes.

Rendez-vous l'année prochaine !

27 AU **29** **MARS** 2015

La fête du têt

L'association G2PI (aide humanitaire auprès des enfants défavorisés du Vietnam) a organisé la fête du printemps avec grand succès.

Le dragon a défilé dans les rues des Essarts-le-Roi accompagné de ses admirateurs. L'atelier rouleaux de printemps a séduit de nombreux gourmands ainsi que les ventes de nems, de thé et de gâteaux. Le public a apprécié les démonstrations de Taïchi et Vietvodao. Des volontaires ont participé à l'initiation au self-défense proposée par l'Ecole des 5 tigres, avec motivation et enthousiasme.

La journée s'est clôturée par un repas vietnamien accompagné d'un orchestre, réunissant 120 personnes dans une ambiance conviviale et festive.

4 AVRIL 2015

Remise du permis piéton

Remise du permis piéton dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en présence de Mme Darriet, adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse, de Mme Giraud, conseillère municipale et des intervenants Alain et Gaëlle.

Le vrai piéton malin, ce n'est pas celui qui fait le malin. Mais celui qui ne met jamais sa vie en danger. Et n'oublie pas que tu ne seras jamais si bien protégé que par toi-même.

AVRIL 2015

8ème Festival de Printemps de l'Aidema

Le 11 avril, contes dans les bibliothèques d'Auffargis, de Vieille-Église et des Essarts-le-Roi, puis le traditionnel Concert des Ensembles ; 9 ensembles de 5 à 35 musiciens se sont produits devant une salle comble.

Le dimanche 12, journée marathon avec un premier concert assuré par l'Orchestre Sans Nom puis une soirée avec un duo Bruno Resteghini (ténor) et Alessandra Giannuzzi (soprano) autour d'airs et d'opérettes célèbres.

Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15, concerts d'élèves avec pas moins de 100 musiciens sur scène.

Clôture vendredi 17 avril, avec l'Ensemble Orphéon proposé par le festival « Brillamment Baroque » suivis par le NBC Trio.

Le 4e Fest-noz de l'Aidema a attiré 250 personnes samedi 16 mai au Perray-en-Yvelines !

Après une initiation assurée par nos deux essartois Anne-Marie et Jean-Claude Burkhardt, les danseurs ont pu apprécier : Skod, De l'une à l'autre, Maltorne, LeGoff/Madec et Aroun, et se restaurer de façon typiquement bretonne. Merci à Loig Chéron pour cette belle programmation et aux élèves d'accordéon qui ont ouvert la soirée !

Dimanche 17 mai les spectacles des 5 classes de théâtre ont interprété tour à tour Théâtre Sans Animaux, Le Procès du Loup, la Répétition de Peau d'Âne, Mascarade, et Le Château Hanté.

Contes musicaux : Les fées s'invitent à la bibliothèque !

Encore un énorme succès pour les contes musicaux à la bibliothèque ! L'AIDEMA (école intercommunale de musique et de théâtre) a fait des prouesses : flûte traversière, violon et surtout harpe ont joué des mélodies qui nous ont transportés au pays des fées !

Deux textes ont été choisis par la bibliothèque des Essarts-le-Roi : Les Fées de Perrault, et la Reine des fées d'Ispirescu. Les élèves du théâtre ont interprété à la perfection ces textes et ont tour à tour joué les fées, les sorcières, les princes et les colombes.

Rendez-vous à la prochaine année scolaire pour retrouver les contes musicaux de la bibliothèque des Essarts-le-Roi !

Pensez déjà à vos (ré)inscriptions fin juin !

Cours de théâtre pour enfants et adolescents, troupe théâtre adultes, studio de répétition, cours individuels d'instrument, formation musicale, et surtout pratique d'ensemble : deux orchestres, atelier de musiques actuelles, atelier jazz, atelier tango, fanfare/banda, ensembles de guitares, de vents, d'accordéons...

Pour plus d'informations :
www.aidema.net et 06 95 35 13 05

Rencontre des élèves des TAP avec M. le Maire

Dans le cadre de la rédaction de leur journal des TAP, **les classes de CE2-CM1 de l'école Roger Colart ont posé des questions sur le fonctionnement d'une Mairie. C'est avec beaucoup de pédagogie et de patience que Monsieur le Maire leur a répondu.**

La salle des Mariages avait été installée pour l'occasion en Salle du Conseil.

13 AVRIL 2015

Les élèves ont ensuite posé avec M.le Maire dans la cour de la Mairie.

Café BD : Pas de pitié pour les poussins !

C'est le Grand méchant Renard de Benjamin Renner qui orne l'affiche du dernier café BD.

En effet, en tant que coup de cœur général de vos quatre intervenants préférés, il avait bien mérité cette place de choix ! Le public est venu nombreux, comme d'habitude, découvrir nos derniers coups de cœur en matière de bandes dessinées, par quatre personnes aux tempéraments et aux goûts très éclectiques, qui n'ont pas manqué d'attiser leur curiosité !

À très bientôt pour le prochain café BD qui aura lieu pendant le deuxième semestre de l'année 2015 !

18 AVRIL 2015

Journée nationale du souvenir de la déportation

M. Philippe Frey a déposé une gerbe en l'honneur des déportés entouré de ses petits-enfants, M. le Maire des Essarts-le-Roi avait lui-même précédemment fleuri le monument aux Morts.

26 AVRIL 2015

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Cette cérémonie a rassemblé de nombreuses personnes. M. Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines, M. Didier Fisher conseiller régional, Mme Christine Boutin et M. George Bénizé conseillers départementaux des Yvelines et M. Marc Robert Maire de Rambouillet étaient également présents. Avant les traditionnels dépôts de gerbes, M. le Maire a lu le message de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État à la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire et M. Pierre Artaud a apporté un témoignage émouvant en tant qu'enfant Essartois durant la guerre 1939-1945.
La cérémonie s'est terminée par un concert donné par l'Harmonie Municipale de Lévis Saint-Nom dans la salle polyvalente autour d'un vin d'honneur. Puis les anciens combattants ont assisté à un repas qui leur a été offert par la municipalité en présence de M. le Maire.

8 MAI 2015

Réunion publique

Une réunion publique sur l'éventuelle implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune au lieu dît « Les Hautes Bruyères » s'est tenue le 6 mai 2015 rassemblant 700 personnes.

Mme Christine Boutin, conseillère départementale, des maires des communes voisines et des présidents d'intercommunalités étaient venus soutenir M. Raymond Pommet, Maire.

6 MAI 2015

Consultation LOCALE

19 AU 22 MAI 2015

C'est le « non » qui l'a emporté

(98,4 % des votants sont contre l'Aire de Grand Passage des gens du voyage).

Bon à savoir :
La plupart des consultations locales font en général moins de 20 % de participation. Le taux de participation Essartois de 43 % représente une très forte mobilisation !

Karaoké

20 personnes étaient au rendez-vous pour participer à ce karaoké.
Les chansons nombreuses et variées ont ravi les participants qui entre deux mélodies pouvaient se désaltérer à la buvette.

Malheureusement, le karaoké du 25 mai 2015 a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants.

Pour relancer cette formidable animation, faites-vous connaître auprès d'Annette au CCAS AU 01 30 46 49 50.

Pour rappel le Karaoké est gratuit, les boissons sont payantes mais à prix très abordables.

25 MARS 2015

Vide-jardin

10 MAI 2015

La 5ème édition du vide-jardin organisée par l'Association des Jardins de l'Yvette (AJY) s'est tenue dans la cour de la Mairie, dimanche 10 mai par une belle matinée ensoleillée.

Les passionnés de jardinage ont profité des conseils sur les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, expliqués par Guy Tournellec, (photo ci-contre). La plupart des plantes proposées à la vente furent emportées en quelques heures.

Cette matinée a permis de rassembler toutes les générations confondues soucieuses de leur forme et de leur santé par la pratique d'un jardinage responsable.

Guy Tournellec. Retrouvez ses conseils de jardinage page 22 de notre magazine.

Sortie de nos aînés à Évreux

Un programme concocté par le service loisirs des seniors du CCAS.

La journée a débuté par une balade en train vapeur (datant de 1914), suivie d'une halte au restaurant. Dans l'après-midi, ce fût la visite d'un atelier de joaillerie et d'un jardin dît de la Passion (avec plus de 1000 plantes Européennes).

Ravis et heureux de cette sortie organisée par le CCAS, ils se sont donné rendez-vous l'année prochaine !
Faites-vous inscrire pour bénéficier des animations à partir de 65 ans au **ccas-loisirs@essarts-le-roi.org**

Sortie du Secours Catholique

Une magnifique journée de partage et de découverte à la Bergerie Nationale, le samedi 23 mai.
La Municipalité avait offert le car, ce qui a permis de réduire les coûts de cette sortie.

L'équipe de France au CICO de Houghton Hall

28 AU **31 MAI** 2015

L'équipe française qui compte en ses membres **l'Essartois Régis Prud'hon de l'Ecurie du Chêne s'est classé 3ème** lors du circuit de Coupe des Nations à Houghton Hall (Angleterre).

Soirée cabaret

L'école de danse Ballerina nous a proposé une magnifique soirée cabaret pleine de grâce et de poésie.

Mme Anne-Marie Roldan, directrice de l'école de danse, a reçu la médaille de la ville des Essarts-le-Roi, qui lui a été remise par le Maire Raymond Pommet, en reconnaissance de sa contribution depuis tant d'années à l'animation culturelle et artistique de notre commune.

Rallye cyclotouriste

31 MAI 2015

C'était le **31ème Rallye cyclotouriste des Essarts** et cette année encore le rallye a attiré de nombreux cyclos et ce malgré une météo peu favorable et un dimanche de fête des mères.

293 participants, dont 44 femmes, 15 clubs et 118 individuels. Chaque participant a pu repartir avec un lot grâce à nos généreux sponsors APURNA, Jacky Cycle, Cybervélo et Alltricks. Les cyclotes ont reçu une rose et un bouquet a été remis à la plus courageuse.
Merci à notre fleuriste « Les Fleurs de Ahvan ».

M. Philippe DESCHAMPS adjoint animation sportive a remis plusieurs coupes dont celle du club le plus représenté.

LES ESSARTS-LE-ROI UN CADRE DE VIE IDÉAL POUR VOUS BALADER CET ÉTÉ !

Découvrez des trésors cachés.

À pied, à vélo…, vous aurez tout le loisir de découvrir notre magnifique commune et ses alentours.
Nous vous proposons plusieurs balades accessibles pour tous en partant du centre-ville des Essarts-le-Roi.

BALADES À VÉLO

Vous avez envie de vous (re)mettre au vélo ?

L'objectif de ces balades est d'être accessible aux personnes qui n'ont pas l'habitude de rouler, explique Yves Alland, membre de la section Agse Vélo. Prévoyez des ravitaillements car d'innombrables coins de pique-nique jalonnent le parcours, rajoute-t-il.

Les circuits sont téléchargeables sur le site de la ville
www.essarts-le-roi/découvrir la commune

LES 500 ARPENTS LES LAYES
17 KM

Départ de la piste cyclable pour entrer dans la forêt. Parfois, avec un peu de chance, on peut y apercevoir des chevreuils.

LES BREVIAIRES LES ETANGS
13 KM

Les rigoles

Un patrimoine précieux. Créées pour remplir les bassins du château de Versailles au temps de Louis XIV, à ce jour, elles alimentent la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un peu d'histoire :

Les rigoles et les aqueducs (en grande partie souterrains), s'étendaient, pour leur axe principal appelé le « grand lit de rivière », sur 35 km, entre l'étang de la Tour, situé au sud sur le cours de la Drouette, les communes de Rambouillet et de Vieille-Église-en-Yvelines et les réservoirs de Montbauron situés sur un point haut à quelques centaines de mètres à l'est du château de Versailles.

L'écoulement se faisait sous l'effet de la gravité. L'ensemble permettait de capter les eaux de ruissellement sur 15 000 hectares de terres et de les stocker dans les étangs (8 millions de mètres cubes d'eau).

BALADES À PIED

Lorsque l'on se promène à pied dans notre commune, nous sommes étonnés du lien qui existe entre les paysages et l'histoire, nous précise M. Bouat, responsable de la section randonnée de l'association I2A .

SAINT HUBERT

7 km, temps 1h45 / 2h

LES ESSARTS-LES-LAYES

7,5 km, temps 1h45 / 2h

LES ESSARTS-LE-ROI

8,7 km, temps 2h15 / 2h30

QUELLES BALADES CONSEILLERIEZ-VOUS AUX ESSARTS-LE-ROI ?

Membres de l'I2A (groupe de randonneurs)

« Je connais **la sablière** qui n'est pas si loin. C'est un coin sympathique pour pique-niquer ou jouer au ballon avec ses enfants.
Le long de l'Yvette face à la salle des fêtes, il y a un petit chemin qu'il faut remonter, vous arrivez ensuite dans **le village des Layes pour revenir sur les Essarts-Le-Roi ou sur Mauregard.** La piste cyclable est aussi agréable à pied »

Un passant dans la rue du marché.

« On peut partir des Essarts-Le-Roi avec une carte, puis on se débrouille pour la balade ! Il y en a une jolie à **Levis-Saint-Nom** : « le sentier découverte » qui se situe dans les marécages récemment aménagé. On peut y aller avec des enfants. **Limitez-vous toujours entre 8 et 10 kilomètres.** »

Stéphanie & son fils Ewan d'un an et demi.

« Je me promène souvent sur **la piste cyclable qui va dans la forêt jusqu'à Dampierre.** Mes enfants et moi-même aimons beaucoup aller dans la forêt ou dans les lotissements vers les Campagnardes. Nous allons aussi sur la coulée verte qui est près de chez moi. »

À DÉCOUVRIR LE LONG DES BALADES

La chapelle **des Layes**

À 3 km du centre des Essarts-le-Roi, se trouve le hameau des Layes où vous pourrez découvrir la ravissante chapelle de Notre-Dame des Layes.

La chapelle des Layes

La Sablière

La tombe d'un carrier

La carrière des Maréchaux

La carrière **des Maréchaux**

Le grès était extrait dans la carrière des Maréchaux pour de nombreuses utilisations. Celle-ci, inexploitée depuis 1930 fait l'objet d'aménagements. On peut y découvrir l'histoire de la carrière depuis 1930.

À la fin de l'ère tertiaire, l'eau a cimenté les grains de sable pour former la roche de grès. Au fur et à mesure que le vent et la pluie ont érodé les sols, les blocs de grès se sont dégagés. Certains se sont brisés et ont glissé vers le bas pour former ce que l'on appelle des chaos.

L'étang de **Saint Hubert**

Un site naturel où il fait bon se promener, il relie l'étang du Perray via une rigole..

L'étang de Saint Hubert

L'Abbaye cistercienne des Vaux de Cernay

L'abbaye des **Vaux de Cernay**

L'Abbaye cistercienne des Vaux de Cernay fût construite au Moyen-Âge, en 1118. Elle était habitée par des religieux jusqu'au XVe siècle qui avaient choisi de vivre à l'écart du monde. L'abbaye des Vaux de Cernay a été l'une des plus grandes abbayes cisterciennes du Moyen-Âge. Au XIIIe siècle, jusqu'à 200 moines y ont vécu. La visite du jardin est gratuite en semaine.

Son métier : elle l'aime.

« Je les accompagne pour une promenade en prenant le temps de discuter. Je suis parfois leur seul lien avec l'extérieur. En fait, je suis très attachée aux personnes pour lesquelles je travaille »

Dany, une aide-ménagère souriante

Aide-ménagère, Dany travaille au domicile des personnes âgées Essartoises depuis 26 ans,.

« J'interviens à leur domicile où j'effectue l'entretien courant de leur logement : vaisselle, lavage des vitres, des sols, des sanitaires, de la cuisine… et je m'occupe du linge (repassage, rangement). En fonction de leurs besoins je peux aussi les accompagner à l'extérieur pour faire leurs courses, ou pour se rendre à des rendez-vous divers (médecins, spécialistes…). Je peux aussi remplir leurs papiers administratifs. »

Épousseter, laver, lancer des machines… tout ça demande de l'organisation.
« Il m'arrive de ne travailler qu'une heure au domicile de certaines personnes. Il me faut donc être super organisée pour être efficace. Je m'occupe en moyenne de 10 personnes ». Rajoute Dany.

« Aider une personne vulnérable pour lui permettre de rester chez elle me conforte dans l'utilité de mon rôle. C'est un métier parfois difficile. Mais lorsqu'on travaille pour des personnes agréables c'est le bonheur. On m'offre thé et petits gâteaux. Je suis traitée comme une reine ! », explique Dany

« On m'offre thé et petits gâteaux. Je suis traitée comme une reine ! »

Les qualités requises pour le métier d'aide-ménagère sont l'autonomie et la discrétion. L'humain est au cœur du métier, l'empathie est de mise et il faut savoir prendre des initiatives.

L'aide-ménagère n'est pas autorisée à administrer les médicaments, seuls les professionnels de santé en sont responsables.

Important
À l'initiative du CCAS toutes les aides-ménagères ont été formées aux premiers secours.

Questions à François Boukhtouche, Directeur du CCAS

› Quelles sont les conditions d'attribution pour obtenir une aide-ménagère ?

Afin de pouvoir bénéficier des services d'aide ménagère à domicile, il est nécessaire de faire évaluer son état de dépendance par l'assistante sociale de la coordination gérontologique du Sud Yvelines

CGL Sud Yvelines :
13, rue Pasteur
78120 Rambouillet
Tél. : 01 61 08 66 60

Cette assistante sociale interviendra au domicile du futur bénéficiaire afin de :

- Examiner les possibilités de prise en charge (caisse de retraite, APA par le Conseil Départemental)
- Préconiser les besoins d'interventions (nombre d'heures, type d'intervention : aide ménagère, aide soignante, auxiliaire de vie)
- Informer des différentes possibilités d'intervention (CCAS, entreprise ou association de maintien à domicile, recrutement direct notamment par le biais du chèque emploi service (CESU))

Le CCAS des Essarts-le-Roi ne dispose que d'un service d'aide-ménagère à domicile composé de 3 agents (Dany, Emmanuelle, et Fatima).
Depuis le 1er janvier 2015, le tarif horaire appliqué par la CNAV est de 20,10 €.

Contacts : 01 30 46 48 87
ccas@essarts-le-roi.org

Conseils de jardinage

pour juin/juillet/août

VOS FRUITERS :

- Supprimez les pousses droites qui font concurrence aux branches portant des fruits. Laissez en place vos pièges pour les insectes, sans oubliez de changer les phéromones (attractif). Ensachez vos fruits.
- Arquez les branches de vos framboisiers.
- Cueillez avant maturité complète vos fruits rouges (cerise, framboises, fraises), un nouvel insecte très prolifique pond dans les fruits : la drosophile Suzuki.

AU POTAGER :

- Semez les carottes qui vont se conserver (Colmar), pour ne pas avoir à éclaircir, choisissez des graines en ruban après les petits pois.
- Les plants de poireaux semés en avril ou choisis en jardinerie seront replantés près des carottes (association de cultures) et pas au même endroit que les années précédentes (rotation des cultures), puis mettez en place le filet anti-insectes.
- Semez vos haricots verts mangetout et à filet.
- Supprimez les gourmands à l'aisselle des feuilles des plants de tomate et limitez le nombre de bouquets de fruits pour une maturité plus rapide, veillez à ne pas toucher les feuilles lors de l'arrosage.
- Mettez en place un paillage (lin, chanvre : 7 à 8 cm d'épaisseur) : 50 à 70 % d'évaporation en moins, pas de corvée de désherbage, amélioration de la vie biologique du sol (lombrics).

> Vidéos conseil :
http://www.dailymotion.com/video/xssxf2_comment-semer-des-carottes_lifestyle

> Vidéos conseil :
Apprendre à planter les poireaux
https://www.youtube.com/watch?v=4_RIFSLN9q0&hspart=Elex&hsimp=yhs-elex_22find

AU JARDIN :

- Supprimez les fleurs fanées des rosiers en coupant au dessus d'une feuille ayant 5 ou 7 folioles tournées vers l'extérieur.
- Surveillez vos plantes : pucerons, maladies : si besoin utilisez des méthodes alternatives (coccinelles, chrysopes, nématodes, fortifiants (purins), engrais foliaires (biostimulants)).
- Poursuivez la taille des arbustes ayant terminés leur floraison.
- Mettez en place les systèmes d'arrosage automatique (goutte à goutte) ou bouteilles avec cônes de distribution. Le plus important est le paillage. Ne laissez pas le sol nu.
- Remuez régulièrement votre compost.

LES PLANTES D'INTÉRIEUR :

- Sortez vos plantes d'intérieur qui sont les moins frileuses, installées dans le jardin à l'abri du soleil direct, elles refleuriront.

Guy Tournellec
www.guypassionsjardin.fr

Réglez vos factures via le site internet de la ville

La Mairie vous propose dorénavant de régler vos factures périscolaires (cantine, garderie, études, espace jeunes) sur le site de la ville. Le paiement totalement sécurisé est possible 24h/24 et 7 j/7. C'est facile, rapide, plus besoin de se déplacer, ni de payer un timbre.

Mode d'emploi

Allez sur le site de la ville :
www.essarts-le-roi.org

- Cliquez sur la colonne de droite : Télépaiement
- Munissez-vous de votre facture et de votre carte bancaire.
- Cliquez sur le bouton : Paiement en ligne, vous serez alors redirigé vers le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques.
- Les seules références demandées sont : le numéro de facture et le montant exact, l'année de l'exercice (année de la facture) ainsi qu'une adresse de courrier électronique.
  Un courriel de confirmation de la transaction vous sera envoyé à l'adresse que vous aurez indiquée.

Pour régler vos factures en ligne :
www.essarts-le-roi.org

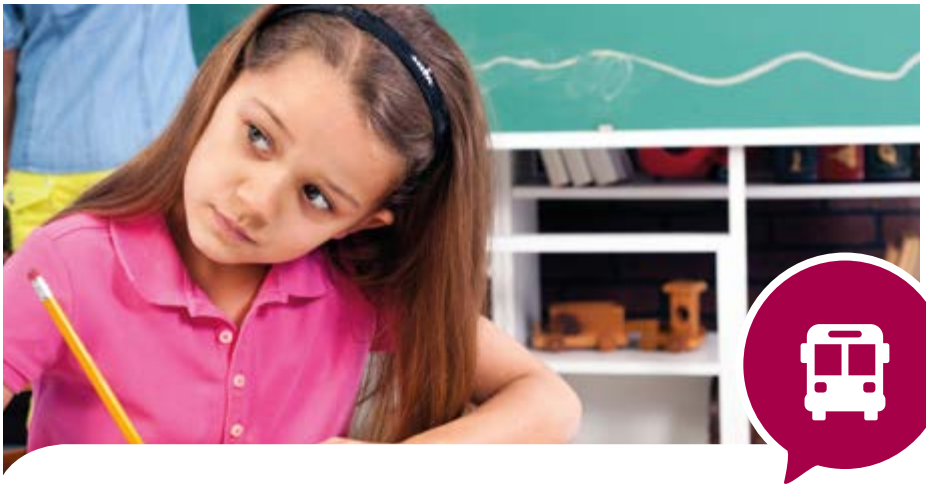

Pour la rentrée, ce qui change

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

À la demande du Stif (l'agence des transports scolaires en Île-de-France), les arrêts de bus de Saint Hubert et des Layes vers la gare ne seront plus desservis pour les lycéens.
Un seul ramassage sera effectué pour les élèves du collège Les Molières le matin, les ramassages du soir sont maintenus.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions pour les collégiens et les primaires se font dorénavant via le site du Stif :
http://recette.scol-r-css.stif.info/

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP se dérouleront :
- **Pour les écoles de la Romanie et de Coudoint** : lundi et jeudi de 15 h à 16 h 30.
- **Pour les écoles Colart et Gallot** : mardi et vendredi de 15 h à 16 h 30.

Pour respecter le rythme de chaque enfant, les TAP seront adaptés aux maternelles. Pour les élèves de petite section et moyenne section, des activités propres à leur tranche d'âge leur seront proposées et les temps de sieste restent inchangés. Des TAP, à la carte !

Le planning des TAP sera consultable sur www.essarts-le-roi/Famille et Jeunesse

Informations :

Inscription scolaire :
N'oubliez pas de rendre votre dossier d'inscription dûment complété au service scolaire **avant le samedi 4 juillet.**

Accueil de loisirs :
Il reste quelques places pour cet été. Dépêchez-vous !

Espace Jeunes : les futurs 6ème pourront être accueillis à l'Espace jeunes pour participer aux nombreuses activités de cet été.

Inscriptions

Contact : 01 30 41 51 99

La fin de l'année scolaire :
vendredi 3 juillet 2015

Rentrée scolaire :
mardi 1er septembre 2015

Pour toutes informations complémentaires :
Service scolaire
Tél. : 01 30 46 48 85
scolaire@essarts-le-roi.org

FORUM DES ASSOCIATIONS*

5 septembre 2015 • 9 h / 18 h

Mairie & Ancienne Mairie

À NOTER

Le mur est autonome grâce à un système de vérins. Les animateurs assureront l'installation des baudriers et leur attachement à la corde.

50 associations Essartoises vous feront découvrir leurs activités

Cette année, le forum se déroulera sur deux sites et vous permettra de découvrir les lieux des activités des associations.

- Dans la salle Polyvalente et dans le patio de la Mairie
- À l'Ancienne Mairie

Le cœur de la ville sera piétonnier (les rues du 11 novembre, de la Bourbonnerie et la place de l'Ancienne Mairie seront fermées).

Dans la salle Polyvalente et dans le patio de la Mairie.

- De nombreuses démonstrations sportives seront proposées par les associations.
- Un mur d'escalade* de 8 m de hauteur, 3 voies de grimpe.
  - Initiations gratuites encadrées par deux éducateurs (animation sportive de l'Ufolep),
  - Les baudriers seront fournis. Prévoir des chaussures adéquates (baskets).
  - Accessible dès l'âge de 5 ans (accompagné d'un parent)

À l'Ancienne Mairie : l'Espace jeunes

Une équipe d'animateurs vous accueillera pour vous faire découvrir leurs activités : concert, rencontres sportives et culturelles, soirées à thèmes, au rez-de chaussée de l'Ancienne Mairie.

** en partenariat avec UFOLEP et S Arts Kids*

2ÈME ÉDITION DU VIDE-SPORTS

Dimanche 6 septembre 2015.
10 h à 17 h
Cour de la Mairie

Vous souhaitez acheter du matériel de sport ?
C'est le lieu pour acquérir du matériel d'occasion (tous sports).
Vêtements, chaussures...

Vous souhaitez vendre ?
Rendez-vous dans la cour de la Mairie à 9 h 45.
L'inscription gratuite s'effectue sur place.

Le mur d'escalade fonctionnera également pour cette journée.

Nous vous attendons nombreux !

La Coupe du Monde de Rugby 2015
du 18 septembre au 31 octobre

La municipalité retransmettra sur écran géant en salle polyvalente la diffusion des matchs de l'équipe de France et de la Finale (sous couvert d'autorisation).

Cette animation est faite en partenariat avec S Arts KIDS (association d'aide aux coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires des Essarts-le-Roi) qui sera présente à la buvette et au barbecue lors de ces retransmissions.

Pour petits et grands, une grande exposition sur l'histoire de la Coupe du Monde de Rugby et des jeux quizz seront proposés pendant chaque match.

Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous pour participer à l'événement !

Avec S arts KIDS, toujours en première ligne !

LE SAVIEZ-VOUS ?

… C'est en novembre 1823, dans la charmante petite ville anglaise de Rugby, que William Webb Ellis, avec un parfait mépris pour les règles du football, s'empara du ballon à deux mains pour courir en direction du camp adverse et inventa sans le savoir le concept distinctif du rugby…

Cette légende, si durablement ancrée dans les racines de ce sport, a poussé les instances du Rugby Mondial à nommer le trophée remis au vainqueur de la Coupe du Monde de Rugby la « Webb Ellis Cup ».

Ce sont ensuite les milliers de colons britanniques qui, par delà les frontières de leurs îles, ont porté les règles de ce jeu sur l'ensemble de la planète pour en faire un des sports les plus pratiqués et les plus médiatisés à travers le monde.

Si l'Angleterre revendique l'invention du rugby, de nombreux pays se considèrent comme étant ceux l'ayant fait évoluer pour en faire le spectacle que l'on connait aujourd'hui… ainsi la France et son **« French Flair »**, l'Irlande et son **« Fighting Spirit »**, l'Argentine et sa **« Grinta »**, la Nouvelle Zélande et son **« Rugby de mouvement »** auront tour à tour apporté leur pierre à l'édifice pour faire de la Coupe du Monde de Rugby le troisième événement planétaire.

Après 1991, l'Angleterre s'apprête à accueillir une nouvelle fois la Coupe du Monde de Rugby.
Les **20 meilleures équipes au Monde** se défieront lors de **48 matchs** dans les **13 stades** dédiés à la compétition.
Au total, c'est **2,9 millions de places** qui seront mises à la disposition des spectateurs. Ce seront près de **400 000 supporters étrangers** qui feront le déplacement pour soutenir leur équipe et participer à la grande fête du rugby.

De Londres à Leeds, de Cardiff à Brighton, les principales villes du Royaume-Uni se préparent à accueillir les fans du monde entier…

(http://www.groupecouleur.com/angleterre)

PHILIPPE DESCHAMPS, Adjoint Animation Sportive

20 et 21 juin 2015
Un week-end festif !

FEU DE LA SAINT-JEAN
SAMEDI 20 JUIN

- **19 h - Stade Gallot**

  Une restauration rapide vous sera proposée, dans une ambiance musicale, en attendant l'embrasement du Feu à 23 h qui marquera le début de l'été dans le ciel Essartois.

FÊTE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE 21 JUIN

- **18 h 30 - Place de l'Ancienne Mairie**
  - Théâtre d'improvisation avec « les Chili con Panés » de l'Espace jeunes
  - Concert avec le Groupe Artnika
  - Animations avec Levis Country Line Dance
  - Restauration sur place, sur réservation

Feu d'artifice
mardi 14 juillet

- **21 h - distribution des lampions à la Mairie**
- **21 h 30 - retraite aux flambeaux**

  Le cortège sillonnera les rues de la ville au son de la fanfare pour se diriger vers 23 h, au stade Gallot d'où sera tiré le feu d'artifice.
- **23 h - feu d'artifice - Stade Gallot**

Coups de cœur
de lecture pour l'été !

1 Bon rétablissement, de Marie-Sabine ROGER.

Jean-Pierre, retraité, se retrouve un jour à l'hôpital immobilisé pour plusieurs semaines à la suite d'un accident dont il n'a aucun souvenir. Bourru et râleur, cette situation est pour lui un vrai calvaire mais durant son séjour il va faire des rencontres qui vont modifier ses certitudes sur la vie et les gens.

L'avis de la bib : ***à lire absolument ! C'est drôle et plein d'humanisme !***

2 Il faut laisser les cactus dans le placard, de Françoise KERYMER

Marie est libraire à Paris, Anne, artiste en Bretagne et Lise, femme au foyer. Trois sœurs aux destins différents qui vont se retrouver le jour de l'enterrement de leur père. La vie les avait séparées mais à la lecture du testament, elles vont devoir renouer car leur père leur a réservé une surprise de taille.

L'avis de la bib : ***un roman très bien écrit, où chaque personnalité a une réelle profondeur psychologique. L'intrigue est bien menée de bout en bout et les relations entre hommes et femmes sont bien vues.***

3 L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea, de Romain PUERTOLAS.

Prenons un Indien. Nom : Ajatashatru Lavash Patel (à vos souhaits). Métier : fakir de son état. Son village l'a aidé à payer son billet d'avion pour la France, pour une seule raison : aller dans un magasin Ikea ! En effet, il n'y en a pas en Inde. Une fois dans le magasin, il doit demander à un vendeur en jaune et bleu pour trouver ce qu'il cherche : "Kisifrötsipik", le dernier matelas à clous spécial fakir de la marque suédoise. Il doit repartir dès le lendemain pour l'Inde, alors il décide de rester dormir... dans le rayon chambres du magasin ! Pendant la nuit, il se lève parce qu'il a un petit creux, entend du bruit, se cache dans une armoire. Commence alors l'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea…

L'avis de la bib : ***complètement loufoque et hilarant, on passe un superbe moment de lecture et de détente !***

4 Comment (bien) rater ses vacances, d'Anne PERCIN.

Maxime à 17 ans ne veut plus partir en vacances avec ses parents en Corse. Il va donc rester dans la banlieue parisienne chez sa grand-mère. Mais après un malaise de sa mamie et son hospitalisation, il va se retrouver livré à lui-même et les situations rocambolesques vont s'enchaîner.

L'avis de la bib : ***un roman plein d'humour où nous suivons les aventures d'un ado de 17 ans qui se retrouve seul à gérer des problèmes qui le dépassent un peu.***

Horaires d'été de la bibliothèque

Cet été, la bibliothèque modifiera ses horaires :

- Ouverture habituelle jusqu'au **samedi 11 juillet inclus** ;
- Ouverture les **mercredis 15, 22 et 29 juillet**, de 10 h à 12 h, puis de 14 h à 19 h 30 ;

Fermeture annuelle de la bibliothèque du 30 juillet au 17 août inclus ;

Réouverture de la bibliothèque de façon normale à partir du **mardi 18 août**.

Tél. : **01 30 46 48 88**
Courriel : **bibliotheque-accueil@essarts-le-roi.org**

Durée de prêt pendant les vacances d'été

Le prêt à la bibliothèque est habituellement d'un mois. Mais que c'est frustrant quand on veut partir en vacances deux mois pendant l'été ! Que faire ? Arrêter d'emprunter ? Nooooon !

Venez à la bibliothèque et dites-nous quand vous rentrez de vacances. Nous prolongerons d'autant le prêt de vos livres ! Et comme nous sommes sympathiques, nous vous permettons d'emprunter plus de documents que le quota habituel !

Venez-vous faire plaisir pour tout l'été !

Église Saint-Corneille et Saint-Cyprien (suite)

Elle renferme également :

Le tableau de l'Annonciation.
Classement Classé MH : 1976
Datation XVIe siècle - XVIIe siècle

Ce tableau, représentant l'archange Gabriel annonçant à Marie que Dieu l'a choisie pour être la mère de son Fils, est influencé par les primitifs italiens, eux-mêmes influencés par les peintres du Moyen Âge. Cette toile est une copie d'un tableau de 1525, conservé au musée communal de Turin, œuvre du peintre piémontais Defendente Ferrari, actif de 1501 à 1535. Elle présente peu de modifications par rapport à l'original.

Des objets liturgiques
Créateurs Orfèvre : atelier de la veuve Bertrand Parraud
Datation XIXe siècle

Mme Suzanne Letissier, veuve d'Antoine Adrien Cousin, constructeur du château de l'Artoire, décède le 19 février 1860. Son testament contient diverses dispositions en faveur de la paroisse, parmi lesquelles : « Je donne et lègue ma chapelle de vermeille [sic] (achetée par moi à M. Levé) à l'église des Essarts ». Le mot « chapelle » désigne un ensemble d'objets liturgiques utilisés pour la célébration de la messe : un calice, une patène, des burettes, un plateau et une clochette. Ces objets sont marqués du poinçon Michel-Ange, poinçon légal pour l'argent usité en France de 1819 à 1838 et remplacé par la Minerve en 1839. La coupe du calice est ornée de trois reproductions en bas relief de tableaux célèbres, notamment La Communion des apôtres de Ribera.

Une croix de procession
Datation XVIIe siècle - XVIIIe siècle

Cette croix a été donnée à la paroisse par l'abbé Swillens, curé des Essarts-le-Roi vers 1970. Le médaillon central est orné d'un Christ en haut-relief dont les bras sont largement étendus. Au revers du Christ est représentée une Vierge aux mains jointes.

Une porte des Morts
Datation XVIIIe siècle - XIXe siècle

La porte des Morts est une ouverture percée dans l'un des murs gouttereaux de l'église pour permettre un accès direct au cimetière. Avec la création du nouveau cimetière en 1821, la porte perd son utilité puisque les bières sont désormais sorties par le portail.

La porte est murée en 1889. La grande entrée de l'église est alors équipée d'un tambour et de portes plus larges. Une pierre sculptée d'un tétragramme est placée au-dessus de son arc le 11 octobre 1856. Cette pierre date probablement du XVIIIe siècle et provient vraisemblablement des décombres de l'ancienne église des Layes.

La porte des morts a été réouverte en 1990 et son encadrement refait la même année.

Bienvenue à :

- Yasmine GHAFAR, née le 15 mars
- Célestin ANGÉLI, né le 19 mars
- Alexandre DA ROCHA, né le 20 mars
- Gabriel LEBRAULT, né le 29 mars
- Nahil BEN MAIMOUN, né le 08 avril
- Gaétan BUOT DE L'EPINE, né le 10 avril
- Cassiopée BOURDIER, né le 12 avril
- Ayden MIROT, né le 14 avril
- Maxime DRAPEAU, né le 20 avril
- Louis ROULLEAU, né le 21 avril
- William ABDENNEBI, né le 21 avril
- Gabriel DOMENGER, né le 15 mai
- Mohamed KANU, né le 16 mai
- Gabriel BONAZEBI DOUNA, né 17 mai
- Matilde VIEIRA LIMA, née le 22 mai

Félicitations à :

- Stéphanie PLANQUE & Valentin PAVLOWSKI, le 4 avril
- Tiphaine BOUDET & Sead GRUDA, le 4 avril
- Sylvie THEURER & Cédric DAUVILLIERS, le 18 avril
- Pailin PRAWING & Alexandre BOUZAN ROMERO, le 13 mai
- Hélène SELVARADJANE & José AUGUSTO, le 30 mai 2015

Ils nous ont quittés :

- Dehbia TAMINE épouse ATTIG, le 13 octobre 2014
- Anne-Marie CADORE, épouse BILL, le 28 janvier 2015
- Madeleine GUGLIELMINO épouse STOCKLI, le 1er avril
- Geneviève MUIDEBLED épouse PÉREZ, le 5 avril
- Pierre QUÉRU, le 10 avril
- Marie-Catherine ROBILLARD épouse RAGOUT, le 15 mai
- Emile CHRISTOL, le 17 mai 2015

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M.Pierre Dehecq. Ancien Essartois, Pierre Dehecq avait présidé quelques années l'association des Anciens Combattants « La Fraternelle ».

À sa famille, la Municipalité présente ses condoléances.

PHOTO DU MOIS

Visite du Sénat le 30 mai 2015 pour l'association Art et Culture en Yvelines (ACY), accompagnée par M.le Maire et plusieurs membres du Conseil Municipal.

La Caf vous informe

NOUVEAU !

Un accueil sur rendez-vous à Saint-Quentin-en-Yvelines

La Caf vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 au 2 avenue des Prés (Guyancourt).

Un nouvel espace multimédia est à votre disposition pour réaliser vos démarches en ligne.

- Sur le site : espace Ma Caf > Contacter ma Caf > Prendre un rendez-vous,
- Par téléphone : 0 800 25 78 10 du lundi au vendredi de 9 h à 16h au 0 810 25 78 10 *(prix d'un appel local depuis un poste fixe).*

> Points d'accueil de votre Caf Rambouillet
>
> **92 rue d'Angiviller**
> **78120 Rambouillet**
>
> Uniquement sur rendez-vous le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Envoi de la feuille de soins

• Feuille de soins électronique

Le professionnel de santé transmet la feuille de soins électronique, par informatique, à votre organisme d'assurance maladie.

Dans ce cas, vous n'avez aucune démarche à faire pour être remboursé de vos dépenses de santé.

• Feuille de soins papier

Pour être remboursé de vos frais médicaux, vous devez transmettre cette feuille de soins à votre organisme d'assurance maladie, avec, si nécessaire, le double de l'ordonnance.

> Attention, une seule adresse postale !
>
> **Caisse primaire d'Assurance Maladie**
> **78 085 Yvelines cedex 9**

Les associations vous informent

Accueil Irak

L'association a pour objectif l'accueil d'une famille persécutée d'Irak aux Essarts-le-Roi.
Si vous souhaitez la soutenir : www : accueilirakessarts.free.fr

G2PI

G2PI vous informe que l'adresse de leur site internet a changé : www.g2pi.fr

Salon de **la polyarthrite**

Date à retenir !

9 et 10 octobre 2015 à Paris

Organisé par l'Association Française des Polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques

Tickets piscine

L'opération tickets piscine est reconduite pour les vacances d'été.

Les essartois de 4 à 16 ans peuvent bénéficier d'un ticket par semaine.

Les tickets sont à retirer au CCAS *(se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile).*

Soyez vigilants avec **les chenilles processionnaires**

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Île-de-France. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

Évitez tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.

Pour accompagner les mesures de lutte contre les chenilles urticantes que vous mettez en place si votre commune est concernée, l'ARS Île-de-France met à votre disposition des documents d'information afin de sensibiliser les habitants de votre commune aux moyens de s'en protéger.

Aimer son chien **et aimer sa rue !**

La propreté des espaces publics nous concerne tous.

En laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez une amende allant jusqu'à 35 €, des poursuites judiciaires et des sanctions pénales, sur la base de l'article R632-1 du code pénal qui stipule en effet : « […] est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections […] »*

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de s'assurer que les espaces publics ne deviennent pas des toilettes canines !

Le ramassage de déjections est simple ! Il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet. Il existe dans le commerce des étuis spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher sur la laisse ou le collier de votre chien. Vous pourrez insérer papier, sac de ramassage, etc. Ainsi paré, le chien peut gambader à sa guise.

Les déjections canines sur la voie publique peuvent provoquer des glissades et des chutes parfois graves, contaminer les bacs à sable et nuisent gravement à la propreté de la ville.

**http://www.legifrance.gouv.fr*

MONA SOUFI

La nature n'est ni une alliée, ni une ennemie, elle est indifférente à l'Homme, alors que celui-ci ne peut se passer d'elle.

Les gestes durables quotidiens :

- **J'économise l'énergie** : Je limite la climatisation et le chauffage, j'éteins les éclairages et les équipements.
- **J'économise l'eau** : Je m'assure que les robinets soient bien fermés, j'utilise de préférence le mode économique des chasses d'eau, j'utilise l'eau de pluie récupérée pour mes plantes. Je favorise les douches.
- **Je limite mes déplacements** : J'utilise le vélo, les transports en commun ou le co-voiturage.
- **Je consomme de façon responsable*** : Je privilégie les produits frais et locaux.
- **Je trie mes déchets** pour permettre leur recyclage et je réutilise ou fais réutiliser les produits : les vêtements en participant à des vides greniers** ou en les donnant à des associations, les meubles, les appareils, etc.

** Par exemple : http://www.reseau-amap.org/*
*** Prochain vide grenier : Le 13 septembre 2015 au centre-bourg des Essarts-le-Roi.*
** http://www.legifrance.gouv.fr*

MONA SOUFI

Éco-citoyenneté : Ayez les bons gestes !

L'usage des tondeuses

L'usage des tondeuses, débroussailleuses… tout outillage à moteur thermique ou électrique :

- est autorisé les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis,samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche de 9 h à 12 h.
- est interdit : les dimanches et les jours fériés après-midi.

Les feux de jardin

Le brûlage des feuilles mortes et des déchets végétaux est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire communal.
La déchèterie d'Auffargis est à la disposition du public pour recevoir ces déchets.
Rue des Vaux de Cernay, 78610 Auffargis. Tél. : 01 34 84 87 69

PROJET D'INSTALLATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE AUX ESSARTS-LE-ROI.

• Dès 2009

La sous-préfecture de Rambouillet approchait Jacques Bouchet, alors Maire des Essarts-le-Roi, pour lui annoncer que notre commune était choisie pour accueillir l'aire de grand passage des gens du voyage.

Avec succès, Jacques Bouchet avait convaincu la sous-préfecture que ce projet n'était pas viable sur notre territoire.

Les arguments étaient les suivants :

- nous étions l'une des rares communes du canton à déjà proposer une aire intercommunale de vingt places, remplissant ainsi largement nos obligations en la matière,
- nos infrastructures n'étaient et ne sont toujours pas capables d'absorber cet afflux de population (station d'épuration, écoles, services publics, etc.).

Après de longs mois de négociation, notre ville échappait ainsi au projet préfectoral, prouvant que le courage et la pugnacité d'un Maire peuvent venir à bout d'un projet pouvant mettre en difficulté l'équilibre d'une commune.

• Aujourd'hui

À la fin du conseil municipal du 16 avril 2015, Monsieur Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, annonce que la préfecture a pris brutalement et sans concertation la décision d'installer l'aire de « grand passage » sur notre commune et appelle l'opposition à le soutenir sans réserve dans son action pour contrer cette décision.

Nos élus d'Agir Ensemble n'ont pas pour habitude de s'engager sans connaître un dossier dans ses moindres détails, même si certains profitent de ce délai pour colporter des rumeurs plus ou moins fantaisistes sur notre position finale.

Les élus d'Agir Ensemble auraient préféré que M. Pommet les convoque avant le Conseil Municipal, comme il l'a fait pour ses adjoints. Pour un sujet de cette importance, Jacques Bouchet, lors de son mandat, avait habitude de le faire avec les deux listes d'opposition.

Nous ne nous associerons jamais à tout courant de pensée qui s'appuierait sur la discrimination, le racisme et le non-respect de la loi et des droits de l'Homme.

Pour autant, nous confirmons notre opposition au projet d'aire de grand passage des Essarts-le-roi au lieu-dit « Étangs de Haute Bruyère ». Nos arguments sont les mêmes que ceux exposés en 2009.

Nous avons du mal à imaginer que Mme Boutin, M. Larcher et M. Poisson, qui ont tant soutenu publiquement M. Pommet pendant la campagne municipale, puissent le secourir alors qu'ils sont particulièrement soulagés de voir ce projet s'éloigner de Rambouillet ?

Lors du conseil municipal extraordinaire du 6 mai, consacré au choix du Préfet, une motion s'opposant à ce choix a été soumise au vote.

Les élus d'agir ensemble approuvent cette motion en insistant plus particulièrement sur les items suivants :

« Considérant que la commune des Essarts-le-Roi respecte ses obligations légales avec la présence sur son territoire d'une Aire d'accueil des Gens du Voyage de 20 places.

Considérant que le projet d'implantation aux Essarts-le-Roi, au lieu-dit des « Étangs de Haute Bruyère », d'une Aire d'accueil de grand passage comporte des risques importants.

En termes de sécurité routière ;

a) concernant la Voie Communale n°4, dont le gabarit et le tracé ne permettent pas un accès sécurisé des attelages de caravanes,

b) concernant la RN 10, dont le trafic quotidien de plus de 44 000 véhicules/jour (dont de nombreux poids-lourds), supporterait difficilement les ralentissements émanant des accès et des sorties de l'Aire de grand passage,

En termes de sécurité pour les occupants de l'Aire de grand passage :

- avec la présence de la Rigole, dangereuse pour les enfants pouvant jouer à proximité,
- avec la présence de la voie ferroviaire Paris / Chartres,
- avec la présence de deux pipelines de transport d'hydrocarbures,
- avec la présence proche de la Route Nationale 10.

Ils considèrent que la présence d'une aire de grand passage sur le territoire des Essarts le roi serait acceptable si le lieu d'implantation était réellement adapté.

Loin de toute xénophobie, ce lieu, à nos yeux devrait, comme le prévoit le schéma directeur page 6 dernier alinéa :

- Être assez proche d'une grande ville pour permettre la diffusion des chalands vers différents centres commerciaux
- Ne pas être trop proche des habitants autochtones pour éviter tout conflit de voisinage.
- Permettre une sécurité routière absolue aux arrivées et aux départs des occupants.

Points que ne remplit pas l'implantation proposée. »

Un référendum a été organisé afin que la population se positionne, les observateurs ont pu constaté qu'il n'était pas prévu d'enveloppe pour garantir le secret du vote des essartois. Aurait-on oublié les règles républicaines les plus élémentaires ?

Au moment d'écrire cet article, le projet est suspendu, mais ce n'est qu'une suspension, la loi impose qu'une solution soit trouvée…

Les élus d'Agir Ensemble restent mobilisés afin que ce sujet épineux, ne soit pas le prétexte à dérapages…

Nouveau site d'Agir Ensemble : www.essartsagirensemble.fr

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Michèle FONTAN

AGENDA & ÉVÈNEMENTS

JUIN

> PAROLES DE JARDINIERS

Du 14 au 28 juin 2015
Evénement parrainé par le Conseil Général des Yvelines
« Un peu d'eau, beaucoup d'effets »
Visite des jardins de « La Grenouillère »
21 et 28 juin de 14 h à 18 h
24, route de l'Yvette
78690 Les Essarts-le-Roi
Tarif : 5€/pers, gratuit pour les - de 16 ans.
Renseignements : www.paroles-de-jardiniers.fr

> LES CONTES PRENNENT L'AIR

Mercredi 17 juin,
Rendez-vous à 10 h 15 à la bibliothèque S.Choisne, puis départ pour la coulée verte. Prendre une couverture ou un oreiller pour s'installer confortablement !

> CAFÉ POLARS

Samedi 20 juin, à 11 h.
Présentation des coups de cœur parmi les dernières nouveautés.
Bibliothèque S.Choisne.

> FEU DE LA SAINT-JEAN

Samedi 20 juin, à 19 h.
Stade Gallot
Restauration et ambiance musicale.
23 h : embrasement du feu

> GALA DE DANSE

Gala de danse par I2A
samedi 20 juin à 19 h et **dimanche 21 juin à 16 h 30.**
Salle Polyvalente.

> RANDONNÉE

Dimanche 21 juin à Nogent le Roi. Organisée par I2A
Renseignements : m.marchais@free.fr
Plus d'infos association. i2a@free.fr ou notre site : association.i2a.free.fr

> FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin, à 18 h 30.
Place de l'Ancienne Mairie
- Théâtre d'improvisation avec « les Chili con Panés » de l'Espace Jeunes
- Concert avec le Groupe Artnika
- Animations avec Levis Country Line Dance
- Restauration sur place et sur réservation.

> RANDO VTT L'ESSARTAISE

Dimanche 28 juin, à 7 h 30.
Départ de l'école Coudoint (rue de Rome).
Différents parcours :
du 20 km familial
au 70 km sportif.
Clôture des inscriptions du 40 et 60 km à 9 h.
Clôture des inscriptions du 20 km à 9 h 30.

Tarifs :
- *Gratuit pour les - 18 ans licenciés*
- *1 € pour les - 18 ans non licenciés*
- *20 km : 2 € pour les hommes de plus de 18 ans*
- *40/60 km : 6 € pour les licenciés FFCT, FFC, UFOLEP... et 8 € pour les non licenciés.*

Inscription sur place uniquement *(Attention à l'heure limite d'inscription).*

JUILLET

> FEU D'ARTIFICE

Mardi 14 juillet
21 h - distribution des lampions à la Mairie
21 h 30 - retraite aux flambeaux
Le cortège sillonnera les rues de la ville, au son de la fanfare pour se diriger vers 23 h au stade Gallot d'où sera tiré le feu d'artifice.
23 h - feu d'artifice au Stade Gallot

SEPTEMBRE

> FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre
9 h - 18 h.
Mairie et Ancienne Mairie.
Animations et mur d'escalade de l'Ufolep.

> VIDE-SPORTS

Dimanche 6 septembre
10 h - 17 h.
Cour de la Mairie
Animations et mur d'escalade de l'Ufolep.

> CERCLE DE LECTURE

Mardi 8 septembre,
17 h 30.
Bibliothèque S.Choisne

> AU PAYS DES HISTOIRES

Mercredi 9 septembre,
10 h 30.
Bibliothèque S.Choisne

> VIDE-GRENIER

Dimanche 13 septembre,
8 h - 18 h.
Centre-ville

> FÊTE DE LA PAROISSE

Dimanche 13 septembre,
8 h - 18 h.
Jardin du presbytère

> JOURNÉES DU HANDICAP

25 et 26 septembre 2015

> COUPE DU MONDE DE RUGBY 2015

18 Septembre
au 31 octobre
Salle Polyvalente

> RASSEMBLEMENT DE VEHICULES ANCIENS (AUTO - MOTO)

Samedi 26 septembre,
9 h - 17 h.
- Exposition des véhicules (années 80).
- Balades
- Élection du plus beau véhicule
- Restauration sur place